


# Lancement du projet InterLeg!

Le projet InterLeg est un Projet de Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) financé par l'Union Européenne avec le fonds FEADER, et par la Région Nouvelle-Aquitaine qui a pour but de lancer un travail de structuration de filière légumineuses à graine à destination de l'alimentation humaine dans le cadre du réseau Protéi-NA. Cette première année d'émergence, permettra d'une part de former un groupe « filière » et d'y déterminer les différentes étapes de la structuration, et d'autre part de réaliser un premier test de production de légumineuses à graines à destination de l'alimentation humaine.

Les deux territoires pilotes sont les Landes et la Charente. Pour cette phase d'émergence, le projet s'applique à étudier le débouché de la restauration collective, particulièrement en demande sur les territoires concernés.

 Alors, quelles actions pour ce projet ?

## 1. La coordination du projet

L'objectif de cette première action est de coordonner le projet, organiser les différents échanges décrits ci-dessous. 3 copils seront organisés lors du projet. Le groupe copil sera composé des partenaires financés (La Chambre d'agriculture de la Charente, des Landes, la CRANA ainsi que deux coopératives : Nutricia et la Coop de Mansle). D'autres structures régionales suivront le projet : la Coopération Agricole, NACA, Terres Inovia, Terres Univia, Interbio, AgriSud-Ouest Innovation, les agriculteurs impliqués dans la mise en place des parcelles de test...

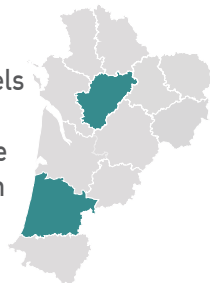


## 2. La mobilisation de la filière

Cette action a pour objectif de mieux connaître les acteurs de la filière et de les mobiliser autour de la démarche collective qui sera construite via ce projet.

Au sein des deux départements, cela passera par :

- La réalisation d'entretiens individuels de structures des différents maillons de la filière impliqués en Charente et dans les Landes
- La mise en place d'un annuaire de la filière qui sera complétée au fur et à mesure des échanges afin d'identifier les différents acteurs présents sur le territoire



## 3. La mise en culture de légumineuses pour l'alimentation humaine

En Charente et dans les Landes, des parcelles seront installées, elles permettront de tester la faisabilité de ces espèces dans différents contextes pédoclimatiques.

Afin de créer de la complémentarité, les territoires tests souhaitent travailler les espèces suivantes :

### Charente

Espèces lentilles (3 variétés),  
pois chiches (2-3 variétés)



### Landes

Haricots (3-4 variétés testées)



## 4. La préparation de la structuration de filière

Cela passera par la création d'ateliers thématiques, l'un sur la méthodologie de la structuration de filières, les autres sur des thématiques précises :

**Atelier production et collecte** : comment assurer un rendement plus régulier dans les territoires concernés ? Quel matériel spécifique de récolte adopter ? comment travailler avec les collecteurs/stockeurs pour lever les freins principaux liés aux espèces sélectionnées ? (disponibilité du stockage, qualité des grains...)

**Atelier commercialisation** : comment les collectivités gèrent-elles leur approvisionnement en légumineuses ? Quelles attentes spécifiques de la restauration collective (conditionnement, variétés, qualité...) ? Comment accompagner les réponses aux marchés publics ?

**Atelier valorisation : du champ à l'assiette** : Comment travailler avec les chefs et les équipes pédagogiques ? L'objectif est aussi d'aborder l'innovation des recettes, les demandes spécifiques et contraintes à la restauration collective, les conditionnements particuliers en vue du futur PEI.

**Atelier communication/pédagogie** : quels outils de diffusion et de communication ? Comment valoriser le projet, quels futurs outils pédagogiques à mettre en place ? Définir les différentes cibles.



Deux journées seront également créées dans les territoires pilotes afin de restituer les travaux.